



PASS NAVIGO

ETENDU A TOUS LES POLICIERS D'ILE-DE-FRANCE

Le 14 mars 2017

LA MESURE EST ENFIN APPLIQUEE !

SYNERGIE-OFFICIERS s'était déjà mobilisé sans compter et avait interpellé les plus hautes autorités de l'Etat suite à l'annonce de la suppression de la carte de circulation en juillet 2015.

En effet, alors que la Région accordait la gratuité des transports aux étrangers en situation irrégulière, le ministère de l'Intérieur se voyait infliger des conditions pécuniaires sans concession pour la circulation des policiers affectés à Paris et en petite couronne, grevant ainsi lourdement son budget.

SYNERGIE-OFFICIERS obtenait alors le maintien de la carte de circulation, le Ministre de l'intérieur cédant à la pression exercée par notre organisation au sein de la confédération CFE-CGC, majoritaire au Ministère.

SYNERGIE-OFFICIERS revendiquait le PASS Navigo pour tous les policiers franciliens en juste contrepartie face :

- A l'obligation statutaire de tous les policiers d'intervenir, même hors service, en cas de constatation d'une infraction, y compris dans les transports en commun,
- A la légitime reconnaissance de leur statut exorbitant du droit commun et qui en fait des fonctionnaires d'exception,
- A la nécessaire égalité de traitement avec les gendarmes affectés en région parisienne,
- A une compensation nécessaire aux difficultés financières engendrées par la vie parisienne.

SYNERGIE-OFFICIERS continuait ainsi de militer pour l'extension de la carte de circulation à la grande couronne parisienne.

SYNERGIE-OFFICIERS se félicite aujourd'hui d'avoir encore remporté une bataille sur le terrain de l'inégalité de traitement faite entre les fonctionnaires d'une même région.

La décision de Madame PECRESSE est directement le fruit de nos revendications, et de notre activité pour faire vivre ces idées. Vous trouverez en pièce jointe notre courrier daté du 1er décembre dernier, à l'origine de cette victoire.

Paris le 01 décembre 2016

Réf. : SYN/GT/N°149-2016

Madame la Présidente de région,

J'ai le devoir d'attirer votre attention sur la différence injustifiable de traitement entre les policiers de grande couronne et leurs homologues de Paris et de la petite couronne quant à l'attribution de la carte de transport.

Cette disparité constitue une inégalité inacceptable des moyens de travail mais aussi des acquis sociaux.

Le 9 juillet 2015, nous avons déjà dû nous opposer à la suppression pure et simple du Pass Navigo pour la région parisienne à cause de la politique discriminatoire de votre prédécesseur qui consentait la quasi gratuité, voire la gratuité à des personnes qui séjournent sans droit ni titre sur le territoire de la République, tout en refusant de consentir des conditions favorables aux policiers pourtant quotidiennement exposés.

Nous avons saisi Monsieur le Ministre de l'Intérieur et obtenu le maintien de la carte de transport (malgré des conditions financières sans concession imposées par le STIF) sur le fondement de l'obligation statutaire de tous les policiers d'intervenir, même hors service, en cas de constatation d'une infraction, y compris dans les transports en commun.

Par ailleurs, depuis 2015, la France est la cible d'attaques terroristes et la menace ne cesse de s'amplifier. Nos concitoyens ont besoin de pouvoir circuler en toute sécurité et l'accès aux policiers armés hors ou en service dans les transports en commun est désormais impérieux.

Il nous apparaît à ce jour, qu'à l'instar des policiers parisiens et de petite couronne, il ne peut exister de traitement différent pour les policiers de grande couronne.

Nous vous rappelons également que le coût exorbitant de l'immobilier en région parisienne, contraint une majorité des policiers à s'établir, avec leur famille, de plus en plus loin de la Capitale.

De même, à chaque Comité Technique, la parité syndicale, ainsi que l'administration, s'accordent à rechercher des solutions concrètes afin de fidéliser TOUS les policiers de région parisienne.

Je sollicite donc votre intervention afin de considérer cette iniquité de traitement et de permettre enfin à l'intégralité des policiers franciliens de bénéficier de la gratuité des transports en commun.

Recevez, Madame la présidente, l'expression de mes sentiments respectueux.

Patrice RIBEIRO

Secrétaire Général



Destinataire :

Madame Valérie PECRESSE
Présidente de Région Ile de France
57 rue de Babylone
75359 PARIS Cédex 09